



Assemblée générale

Distr. générale
22 juillet 2024
Français
Original : anglais

Soixante-dix-neuvième session

Point 16 c) de l'ordre du jour provisoire*

Questions de politique macroéconomique

Soutenabilité de la dette extérieure et développement

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale le rapport établi par le secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

* [A/79/150](#).



Rapport établi par le secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement sur la soutenabilité de la dette extérieure et le développement

Résumé

Dans le présent rapport, établi en application de la résolution [78/137](#) de l'Assemblée générale, le secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement analyse l'évolution des indicateurs de base de la soutenabilité de la dette extérieure des pays en développement en 2023, en faisant ressortir les différences entre les régions en développement. Le poids élevé du service de la dette continue de compromettre la réalisation des objectifs de développement durable. Quoique l'échange de créances souveraines contre des programmes de développement offre aux pays en développement la possibilité de dégager une marge de manœuvre budgétaire et de consacrer des fonds à leurs priorités de développement, ce mécanisme ne constitue pas le principal instrument de restructuration de la dette et doit uniquement être envisagé lorsque des options plus favorables ne sont pas disponibles et dès lors qu'il est compatible avec les priorités nationales de développement et permet de les faire avancer. Des recommandations visant à résoudre les problèmes d'endettement des pays en développement, en faisant notamment appel au mécanisme d'échange de créances contre des programmes de développement, sont formulées dans le présent rapport.

I. Introduction

1. Les problèmes d'endettement et la crise du développement auxquels sont confrontés les pays en développement se sont manifestés différemment selon les régions et les groupes de pays depuis le précédent rapport (A/78/229). Dans la plupart des pays à faible revenu et des marchés frontières, les coûts élevés de la dette absorbent des ressources publiques vitales au détriment du développement : le nombre de pays dans lesquels les dépenses d'intérêt représentent 10 % ou plus des recettes publiques est ainsi passé de 29 en 2010 à 54 en 2023. Au moins 3,3 milliards de personnes vivent dans des pays qui dépensent plus en paiements d'intérêts qu'en santé et en éducation¹.

2. Selon le Cadre de soutenabilité de la dette établi conjointement par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, la moitié des pays admissibles au Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (soit 34 sur 68) présentaient un risque élevé de surendettement ou étaient déjà surendettés en février 2024². Les problèmes de soutenabilité de la dette sont encore plus répandus, puisqu'une étude conjointe du FMI et de la Banque mondiale montre que 42 pays sur 66 dépasseraient les seuils de solvabilité de la dette extérieure au cours des cinq prochaines années s'ils devaient obtenir des financements extérieurs au titre des investissements nécessaires à la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Accord de Paris³. Il ressort d'une autre étude que les coûts du service de la dette publique extérieure dépasseraient le montant des investissements nécessaires pour les objectifs de développement durable non liés au climat dans 92 des 120 pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire en 2024⁴.

3. Comme souligné dans les rapports précédents, la crise actuelle du développement s'inscrit dans le contexte d'un système financier mondial de plus en plus déconnecté des priorités de développement⁵. Depuis la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les inégalités systémiques ont été amplifiées par deux facteurs. Premièrement, l'impact cumulé des crises en cascade – notamment la pandémie, l'aggravation de la crise climatique, la crise du coût de la vie et la montée des conflits et des tensions géopolitiques – a entravé la capacité des pays en développement à générer des recettes d'exportation pour assurer le service de leur dette extérieure. Deuxièmement, le resserrement de la politique monétaire, le plus vigoureux opéré depuis les années 1970, a entraîné une hausse des coûts d'emprunt, des dépréciations monétaires et une perte d'accès au marché, qui ont exacerbé les risques liés à la soutenabilité de la dette dans les pays en développement⁶.

4. Cependant, les pays en développement financièrement intégrés n'ont pas tous été touchés de la même manière. La plupart des économies des marchés émergents ont fait preuve de résilience, tandis que les économies des marchés frontières ont été

¹ Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), « A world of debt: a growing burden to global prosperity » (« Un monde de dettes : une entrave de plus en plus grande à la prospérité mondiale »), 2024.

² Voir <https://www.imf.org/external/Pubs/ft/dsa/DSAlist.pdf>.

³ Marina Zucker-Marques et al., *Defaulting on Development and Climate: Debt Sustainability and the Race for the 2030 Agenda and Paris Agreement* (Boston, Londres et Berlin ; Boston University Global Development Policy Center, Centre for Sustainable Finance, SOAS, Université de Londres et Fondation Heinrich Böll, 2024).

⁴ Lara Merling et al., « The rising cost of debt: an obstacle to achieving climate and development goals », document établi pour le Center for Economic and Policy Research, Washington, mai 2024.

⁵ Voir A/78/99 et A/77/206.

⁶ *World Economic Situation and Prospects 2023* (publication des Nations Unies, 2023).

les plus durement touchées⁷. La situation s'est encore détériorée en 2023. D'autres États de marchés frontières de catégorie « spéculative » n'ont plus accès au marché⁸, et les émissions nettes de titres de créance internationaux ont été pratiquement nulles⁹.

5. Les conditions financières mondiales se sont améliorées entre octobre 2023 et mars 2024, sous l'effet de l'anticipation de la baisse des taux d'intérêt aux États-Unis d'Amérique et dans d'autres grandes économies développées. Les ventes d'obligations souveraines ont atteint 45,5 milliards de dollars des États-Unis au premier trimestre de 2024, un record pour la période. Toutefois, l'accès au marché est resté inégal, la plupart des émissions de titres étant le fait des États de pays émergents de catégorie « investissement ». Les États de certains marchés frontières ont également retrouvé l'accès au marché, mais moyennant le versement d'une prime élevée, ce qui aura des effets préjudiciables sur la dynamique future de la dette, en particulier dans un contexte de stagnation des exportations¹⁰.

6. Bien que l'économie mondiale ait fait preuve de résilience en 2023, avec une croissance de 3,2 %, le volume des échanges mondiaux n'a augmenté que de 0,3 %, la croissance des échanges de marchandises a été négative et les prix des produits de base ont chuté. Dans le sillage de la hausse des prix des produits de base intervenue à cause de la guerre en Ukraine, les marchés des produits de base ont enregistré une baisse généralisée des prix en 2023, les prix de l'énergie connaissant la déflation la plus importante¹¹.

7. Cette résilience s'explique largement par la croissance aux États-Unis, où les résultats de l'économie, qui ont été supérieurs aux prévisions au cours du premier trimestre de 2024, ont entraîné une modification des attentes du marché. À la mi-avril, les investisseurs mondiaux prévoient un report de la baisse des taux d'intérêt par la Réserve fédérale en 2024¹². En conséquence, les conditions financières mondiales se sont à nouveau détériorées, entraînant une fuite de capitaux qui a exercé des pressions à la baisse sur les monnaies des pays en développement¹³. En réaction, certains pays en développement sont intervenus sur les marchés des changes, voire ont relevé leurs taux directeurs – cette mesure étant généralement associée à un ralentissement de la croissance intérieure et des recettes publiques – pour atténuer la flambée des coûts du service de la dette extérieure¹⁴.

8. Bien que la croissance économique aux États-Unis n'ait pas été aussi forte que ne le donnaient à penser les données préliminaires, les données publiées à la fin du mois d'avril 2024 ont montré un frémissement de l'inflation. La Réserve fédérale a indiqué lors de sa réunion de mai 2024 qu'elle maintiendrait son taux directeur plus

⁷ *Trade and Development Report 2023: Growth, Debt, and Climate – Realigning the Global Financial Architecture* (Rapport sur le commerce et le développement 2023 : Croissance, dette et climat : réformer l'architecture financière mondiale) (publication des Nations Unies, 2024).

⁸ Banque mondiale, *Global Economic Prospects: January 2024 (Perspectives économiques mondiales : janvier 2024)*, (Washington, 2024).

⁹ FMI, *Rapport sur la stabilité financière dans le monde : Des fragilités financières dans le dernier kilomètre de la désinflation* (Washington, 2024).

¹⁰ *Rapport sur le commerce et le développement 2023* (publication des Nations Unies, 2023).

¹¹ FMI, *Perspectives de l'économie mondiale : Reprise stable mais lente – Résilience sur fond de disparités* (Washington, 2024) ; CNUCED, « Trade and Development Report Update » (avril 2024).

¹² Kate Duguid et Harriet Clarfelt, « Investors price in growing chance of another Federal Reserve interest rate rise », *Financial Times*, 23 avril 2024.

¹³ Joseph Cotterill, Cheng Leng et Leo Lewis, « Asia's central bankers struggle to contain strong US dollar », *Financial Times*, 19 avril 2024.

¹⁴ A. Anantha Lakshmi, « Indonesia raises interest rates to support sliding rupiah », *Financial Times*, 24 avril 2024.

longtemps, conformément aux attentes du marché¹⁵. Néanmoins, l'appétence pour le risque des investisseurs mondiaux s'est par la suite de nouveau accrue, ce qui a entraîné l'appréciation des devises de certains marchés émergents¹⁶.

9. Les perspectives macroéconomiques mondiales sont imprévisibles et difficiles, ce qui devrait avoir des effets défavorables sur la soutenabilité de la dette et les perspectives de développement des pays en développement. Les conditions financières mondiales devraient rester instables tout au long de l'année, sous réserve des attentes du marché concernant l'inflation et les chiffres de croissance économique aux États-Unis. Une escalade des conflits pourrait encore accroître les risques souverains des pays en développement, y compris des principales économies de marché émergentes¹⁷. En l'absence de nouvelles tensions géopolitiques, les prix des produits de base devraient reculer de 3 % en 2024¹⁸ et la poursuite des perturbations du commerce et des transports maritimes pourrait freiner la croissance des échanges en volumes. Les prévisions de croissance mondiale à moyen terme ont atteint leur niveau le plus bas depuis des décennies, et indiquent un ralentissement du rythme de convergence des pays en développement¹⁹.

10. Il est extrêmement urgent de trouver une solution à l'actuelle crise du développement. Les initiatives prises jusqu'à présent par la communauté internationale sont insuffisantes et inadaptées pour surmonter les difficultés auxquelles sont confrontés de nombreux pays en développement. Ces pays sont de plus en plus nombreux à se retrouver dans un cercle vicieux, qui les contraint, afin de pouvoir assurer le service de la dette extérieure, à différer les investissements nécessaires pour atteindre les objectifs de développement et climatiques, ce qui les rend plus vulnérables aux chocs climatiques, retarde les efforts de développement et perpétue l'endettement. Des recommandations visant à rompre ce cycle sont formulées dans la section finale du présent rapport.

II. Principales tendances de la soutenabilité de la dette extérieure²⁰

11. L'encours de la dette extérieure des pays en développement²¹ a atteint le montant record de 11 400 milliards de dollars des États-Unis en 2023, soit une hausse de 3,4 %²². La présente section est centrée sur l'évolution de l'encours de la dette extérieure des pays en développement, à l'exclusion de la Chine, qui a augmenté de 2,6 % pour atteindre 8 900 milliards de dollars en 2023 (voir fig. I). La légère augmentation de l'encours de la dette extérieure des pays en développement est le résultat de deux phénomènes qui divergent des tendances observées en 2022.

¹⁵ Claire Jones et Kate Duguid, « Federal Reserve chair Jay Powell signals interest rates will remain higher for longer », *Financial Times*, 1^{er} mai 2024.

¹⁶ Kevin Simauchi et Andras Gergely, « Emerging market currencies extend their steepest rally this year », *Bloomberg*, 6 mai 2024.

¹⁷ FMI, *Rapport sur la stabilité financière dans le monde*.

¹⁸ Banque mondiale, *Commodity Markets Outlook: April 2024* (Washington 2024).

¹⁹ FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

²⁰ Tous les chiffres mentionnés dans cette section proviennent des calculs établis par le secrétariat de la CNUCED d'après des données de la Banque mondiale et du FMI ainsi que de sources nationales, sauf indication contraire. Les chiffres pour 2023 sont des estimations du secrétariat de la CNUCED.

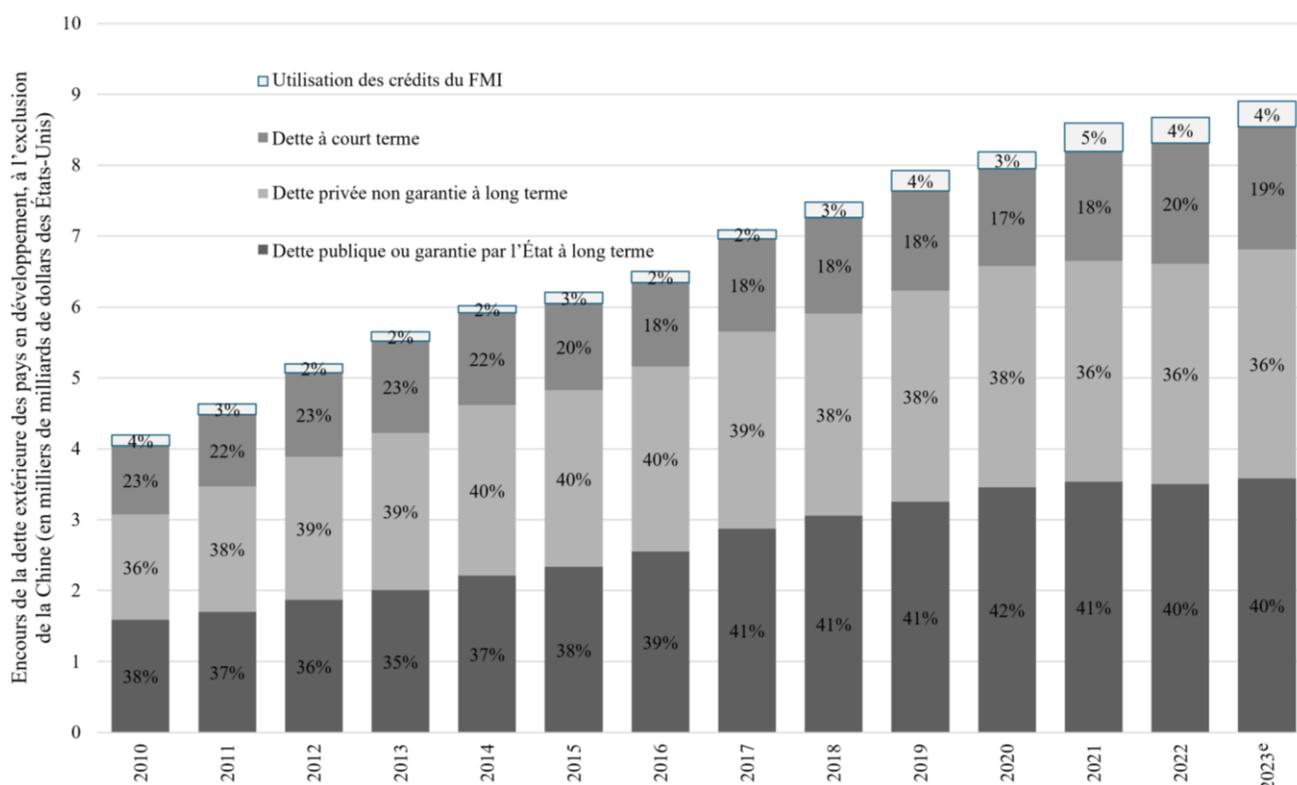
²¹ Selon la classification de la CNUCED.

²² Les taux de croissance font référence à la variation par rapport à l'année précédente, sauf indication contraire.

12. Premièrement, la dette extérieure à long terme a augmenté de 3,1 % (contre une diminution de 0,6 % en 2022) malgré des conditions financières mondiales défavorables (voir sect. I ci-dessus). Cette hausse est essentiellement imputable à l'augmentation de 3,9 % de la dette privée non garantie (qui avait diminué de 0,2 % en 2022), qui peut s'expliquer en partie par le fait que les entreprises de catégorie « investissement » des économies de marché émergentes aient emprunté sur les marchés financiers internationaux, quoiqu'à des taux d'intérêt plus élevés qu'en 2022. L'augmentation de la dette extérieure à long terme est également due à la hausse de 2,4 % (contre une diminution de 0,9 % en 2022) de la dette publique ou garantie par l'État. Les taux de croissance n'ont guère modifié la composition de la dette à long terme, dont la dette privée non garantie représentait, en 2023, 47,4 %, et la dette publique ou garantie par l'État les 52,6 % restants.

13. Deuxièmement, la dette à court terme a également augmenté, mais à un rythme beaucoup plus lent (1,5 %). Cette évolution contraste avec la hausse de 10,1 % observée en 2022 et reflète principalement l'affaiblissement de la demande de crédits commerciaux dans un contexte de morosité des échanges mondiaux (voir sect. I ci-dessus). En conséquence, la part de la dette à long terme dans le total de l'encours de la dette extérieure a augmenté pour la première fois depuis la pandémie de COVID-19 pour atteindre 76,6 %, tandis que la part de la dette à court terme s'établit à 19,4 %.

Figure I
Évolution de la composition de la dette extérieure totale des pays en développement (2010-2023)



Source : Calculs du secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) d'après les estimations de la Banque mondiale.

Abréviation : e = estimations.

14. Outre les flux nets de nouvelles dettes, les évolutions de l'encours de la dette peuvent également être associées aux variations nettes des arriérés d'intérêts, à la capitalisation des intérêts, à l'annulation de la dette ou à d'autres mécanismes de réduction de la dette, ainsi qu'à des effets de variation des taux de change²³.

15. La solvabilité extérieure des pays en développement s'est détériorée en 2023 pour la première fois depuis 2020. Cette dégradation était attendue car les améliorations observées en 2021 et 2022 étaient liées à des facteurs cycliques et non structurels, notamment la reprise de la demande d'exportation des pays en développement au lendemain de la pandémie de COVID-19 et l'envolée des prix des produits de base en 2022. Le ratio de la dette extérieure totale aux exportations est passé de 104 % en 2022 à 111,3 % en 2023, du fait de la hausse de la dette extérieure totale et de la chute des recettes d'exportation. Le ralentissement des échanges mondiaux et le recul des prix des produits de base (voir sect. I ci-dessus) ont considérablement nui aux recettes d'exportation des pays en développement, puisque 95 sur 142 d'entre eux (66,9 %) sont tributaires des produits de base²⁴. Le deuxième indicateur de solvabilité extérieure, le ratio du service de la dette extérieure totale aux exportations, est passé de 13,5 % en 2022 à 15,2 % en 2023. Cette évolution tient à la baisse des exportations déjà mentionnée et à une augmentation de 9,3 % des coûts du service de la dette extérieure, la plus forte enregistrée depuis 2019, laquelle résulte de la hausse des coûts du service des nouvelles dettes et des dettes à taux d'intérêt variable. Toutefois, les deux indicateurs externes de solvabilité extérieure restent inférieurs aux niveaux exceptionnels atteints en 2020.

16. La solvabilité extérieure du secteur public s'est également détériorée en 2023, mais dans une moindre mesure. Le ratio du service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État aux recettes publiques est passé de 7,2 % en 2022 à 7,6 % en 2023, les coûts du service de la dette ayant dépassé les recettes publiques.

17. La liquidité extérieure des pays en développement (le rapport entre les réserves internationales et la dette à court terme) est passée de 244,3 % en 2022 à 257,3 % en 2023, l'augmentation des réserves internationales ayant été supérieure à celle de la dette à court terme. Le ratio de liquidité a atteint un sommet en 2020, à 315,8 %.

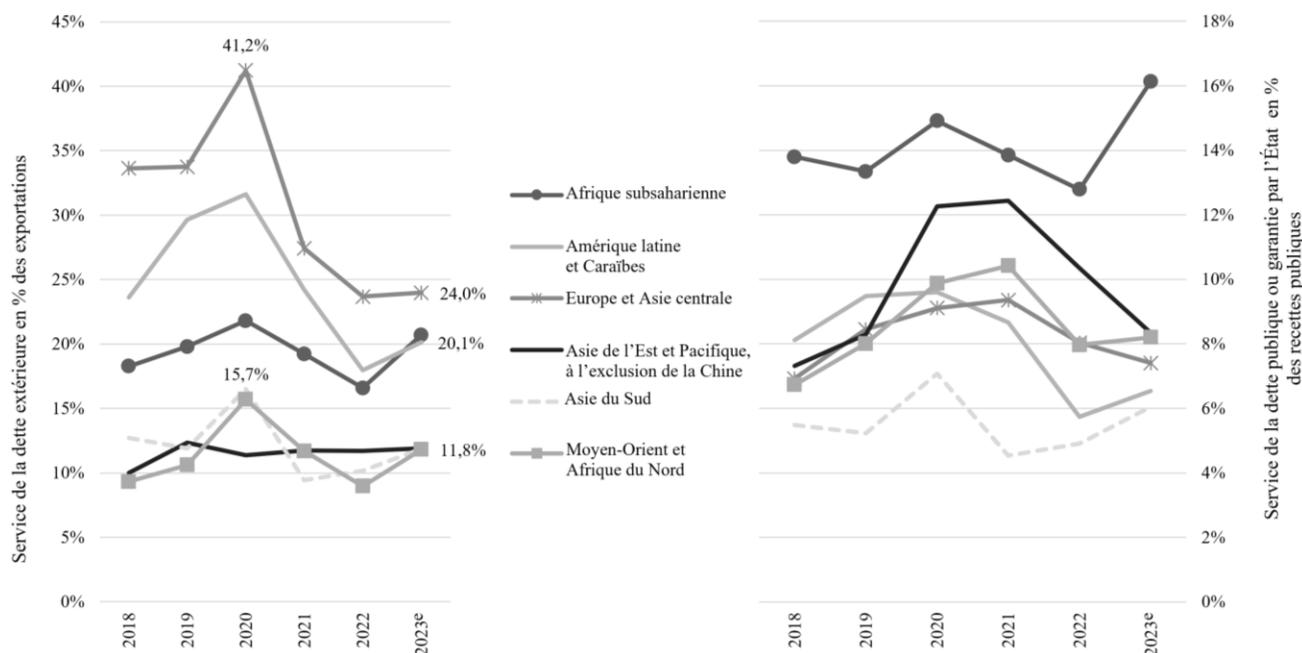
A. Principales tendances de la dette extérieure, par région en développement

18. En 2023, la soutenabilité de la dette extérieure – mesurée par le ratio des coûts du service de la dette extérieure aux exportations – s'est détériorée ou est restée atone dans toutes les régions [voir fig. II (partie de gauche)], en raison d'une baisse des recettes d'exportation dans presque toutes les régions, sur fond de déclin des prix mondiaux des produits de base, de ralentissement de la demande extérieure et de hausse significative des coûts totaux du service de la dette dans l'ensemble des régions à l'exception d'une seule. L'évolution de la solvabilité extérieure du secteur public [voir graphique II (partie de droite)] a varié d'une région à l'autre. Par rapport à 2022, les ratios régionaux de liquidité extérieure se sont améliorés ou sont restés stables.

²³ Banque mondiale, *International Debt Statistics 2022* (Washington, 2021). Selon la base de données sur les statistiques de la dette internationale (International Debt Statistics database) de la Banque mondiale, le dollar représente environ 70 % de la dette extérieure des pays en développement, suivi de l'euro (12 %) et du yen (3 %).

²⁴ *State of Commodity Dependence 2023* (L'état de la dépendance à l'égard des produits de base en 2023) (publication des Nations Unies, 2023).

Figure II
Évolution des ratios du service de la dette dans les pays en développement (2018-2023)



Source : Calculs du secrétariat de la CNUCED d'après les estimations de la Banque mondiale et du FMI.

Abréviation : e = estimations.

19. En Asie de l'Est et dans le Pacifique, la croissance économique s'est redressée, passant de 3,5 % en 2022 à 4,8 % en 2023²⁵. L'encours total de la dette extérieure, hors Chine, a atteint 2 200 milliards de dollars en 2023 (il s'établit à 4 700 milliards de dollars, Chine comprise). La dette extérieure à long terme a représenté 72 % de l'encours total, soit une part plus faible que dans toutes les autres régions. Le poids de la dette privée non garantie dans ce total est passé de 68 % en 2022 à 69,4 % en 2023, soit la part la plus élevée toutes régions confondues. Abstraction faite de la Chine, le ratio de la dette extérieure aux exportations et le ratio du service total de la dette aux exportations se sont détériorés en 2023, principalement en raison de la baisse des résultats à l'exportation imputable en partie à la normalisation de la demande de biens par rapport à la demande de services qui a suivi la pandémie de COVID-19²⁶. La région de l'Asie de l'Est et du Pacifique est la seule région où le service total de la dette extérieure a diminué (de 2,5 %), alors même que l'encours de la dette extérieure a progressé de 3,6 %. Cette évolution peut s'expliquer par la part, plus importante que dans les autres régions, d'émetteurs souverains de catégorie « investissement ». La solvabilité extérieure du secteur public s'est améliorée, le ratio du service de la dette publique ou garantie par l'État aux recettes publiques étant passé de 10,3 % en 2022 à 8,3 % en 2023 en raison d'une diminution importante (16,2 %) du service de la dette et d'un léger accroissement des recettes publiques (3,9 %). Le ratio de liquidité s'est légèrement amélioré pour atteindre 184,6 %.

²⁵ Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2024: Boosting affordable and longer-term financing for governments* (Bangkok, 2024).

²⁶ FMI, *Regional Economic Outlook: Asia and Pacific: Asia and Pacific – Steady Growth amid Diverging Prospects* (Washington, 2024).

20. En Europe et en Asie centrale, la croissance économique s'est redressée, mais de manière inégale, passant de 1,5 % en 2022 à 3,3 % en 2023. La croissance dans la région, à l'exclusion de la Fédération de Russie et de l'Ukraine, s'est ralentie, passant de 4,8 % en 2022 à 3,1 % en 2023, en raison de la forte baisse des niveaux d'activité économique chez les principaux partenaires commerciaux de la zone euro, du resserrement des conditions financières et des effets persistants de la crise du coût de la vie. Les exportateurs de produits de base, en particulier les producteurs d'énergie, ont dû faire face au recul des prix mondiaux des produits de base et à la lenteur de la reprise en Chine²⁷. L'encours total de la dette extérieure a augmenté de 6,6 % en 2023, soit la plus forte hausse enregistrée toutes régions confondues. Il a ainsi atteint 793,3 milliards de dollars, la dette extérieure à long terme représentant 73,3 % de ce total. La part de la dette privée non garantie a représenté une part plus importante de la dette à long terme que la dette publique ou garantie par l'État (57,8 % contre 42,2 %), et a progressé de 5,6 % en 2023. La dette à court terme a augmenté à un rythme encore plus rapide (9,5 %), atteignant 197,5 milliards de dollars. Les indicateurs de solvabilité extérieure se sont détériorés en 2023, le ratio du service de la dette aux exportations ayant atteint 24 %, soit le taux le plus élevé enregistré toutes régions confondues. À l'inverse, le ratio du service de la dette publique ou garantie par l'État aux recettes publiques s'est inscrit en baisse, à 7,4 %, en raison de la progression relativement rapide des recettes publiques. Dans le même temps, le ratio des réserves à la dette à court terme a atteint un niveau plus faible que dans toutes les autres régions, tombant à 118,6 % en 2023.

21. En Amérique latine et dans les Caraïbes, la croissance économique a ralenti, passant de 3,8 % en 2022 à 2,2 % en 2023²⁸. La dette extérieure totale de la région a augmenté de 2,5 %, atteignant 2 700 milliards de dollars en 2023. La dette à court terme, qui a augmenté de 5,5 %, a progressé plus rapidement que la dette à long terme, qui s'est inscrite en hausse de 2,1 %, la dette privée non garantie et la dette publique ou garantie par l'État ayant progressé de respectivement 3 % et 1,3 %. Le poids de la dette à long terme dans l'encours total de la dette est resté relativement stable à 81 % (soit la part la plus élevée toutes régions confondues), la dette publique ou garantie par l'État ayant représenté 51 % de ce ratio. Le service de la dette extérieure et le service de la dette publique ou garantie par l'État ont tous deux augmenté sensiblement en 2023, d'où une dégradation des indicateurs de solvabilité. Le ratio du service de la dette aux exportations a atteint 20,1 % en 2023, ce qui place la région au troisième rang pour ce ratio, après l'Afrique subsaharienne et l'Europe et l'Asie centrale. Dans le même temps, le ratio de liquidité a légèrement diminué, pour atteindre 262,9 % en 2023.

22. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, la croissance a fortement reculé, passant de 6,1 % en 2022 à 1,9 % en 2023, en raison de la chute des prix du pétrole et de la baisse de la production dans les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole plus²⁹. Le montant total de la dette extérieure a augmenté de 0,9 % en 2023, atteignant 1 400 milliards de dollars. La dette à long terme a représenté 77 % de ce total, et la dette privée non garantie 30 % de la dette à long terme. Cette dernière a augmenté de 10,6 % en 2023, alors que la dette publique ou garantie par l'État n'a progressé que de 0,3 %. La dette à court terme a diminué de 5,8 %, pour s'établir à 266,8 milliards de dollars en 2023. Le service de la dette extérieure et le service de la dette publique ou garantie par l'État ont tous deux augmenté considérablement, et les recettes d'exportation ont diminué en raison de la

²⁷ Banque mondiale, *Europe and Central Asia Economic Update: Unleashing the Power of the Private Sector* (Washington, 2024).

²⁸ *World Economic Situation and Prospects 2024* (publication des Nations Unies, 2024).

²⁹ Banque mondiale, *Middle East and North Africa Economic Update: Conflict and Debt in the Middle East and North Africa* (Washington, 2024).

chute des prix du pétrole. Par conséquent, le ratio du service de la dette extérieure aux exportations a augmenté par rapport à 2022 pour atteindre 11,8 % et le ratio du service de la dette publique ou garantie par l'État aux recettes publiques est passé à 7,4 %. Le ratio de liquidité s'est légèrement redressé, passant à 471 % en 2023, soit le taux le plus élevé de toutes les régions en développement.

23. En Afrique subsaharienne, la croissance économique a ralenti, passant de 4 % en 2022 à 3,4 % en 2023. La région a été confrontée à des risques importants liés à la soutenabilité de la dette extérieure³⁰. Selon le FMI, 19 des 35 pays africains à faible revenu étaient surendettés ou présentaient un risque élevé de surendettement à la fin de l'année 2023³¹. L'encours de la dette extérieure de la région s'est inscrit en légère hausse (1,7 %), pour atteindre 861,1 milliards de dollars en 2023. La dette extérieure à long terme, qui a augmenté de 2,8 % en 2023, a représentait 78,7 % de ce total, soit un niveau inférieur seulement à celui observé en Amérique latine et dans les Caraïbes. La dette publique ou garantie par l'État a représenté 74 % de la dette à long terme, soit le ratio le plus élevé enregistré toutes régions confondues. Alors que la dette à court terme a diminué de 5,3 %, le service total de la dette extérieure et le service de la dette publique ou garantie par l'État ont augmenté à un rythme plus élevé que dans n'importe quelle autre région, ce qui tient à la prédominance d'États de marchés frontières de catégorie « spéculative » qui ont été frappés de plein fouet par les conditions financières mondiales défavorables. Le ratio du service de la dette extérieure aux exportations est passé de 16,6 % à 20,7 % en 2023, soit un niveau inférieur uniquement à celui observé en Europe et en Asie centrale. Le ratio du service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État aux recettes publiques est passé de 12,8 % à 16 %, soit un ratio plus élevé que dans toutes les autres régions. Le ratio de liquidité s'est légèrement redressé en 2023, pour atteindre 171,2 %.

24. En Asie du Sud, l'économie a enregistré une croissance estimée à 5,3 % en 2023, sous l'effet de la forte expansion en Inde – la grande économie qui connaît la croissance la plus rapide au monde³². La région a été touchée par de fortes dépréciations monétaires au lendemain de la pandémie et a dû faire face aux pressions exercées sur la balance des paiements³³. L'encours de la dette extérieure s'est établi à 943 milliards en 2023, soit une hausse de 2,6 % par rapport à 2022. La dette à long terme a représenté 77,7 % de ce total, la dette publique ou garantie par l'État, qui a augmenté plus rapidement que la dette privée non garantie en 2023, ayant représenté 59 % de cette dette. Le service de la dette extérieure et le service de la dette publique et garantie par l'État ont tous deux augmenté rapidement. Comme en Afrique subsaharienne, la région compte des marchés frontières de catégorie « spéculative » qui ont pâti d'une forte augmentation des écarts de rendement obligataires. En 2023, le ratio du service de la dette extérieure aux exportations est passé à 11,9 % et le ratio de la dette publique et de la dette non garantie par l'État à 6 %. Le ratio de liquidité est passé de 376,2 % en 2022 à 403,6 % en 2023, ce qui place l'Asie du Sud au deuxième rang des régions en développement pour ce ratio, après la région Moyen-Orient et Afrique du Nord.

³⁰ *Trade and Development Report 2023 (Rapport sur le commerce et le développement 2023)* (publication des Nations Unies, 2023).

³¹ FMI, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne – Une reprise timide et coûteuse* (Washington, 2024).

³² *World Economic Situation and Prospects 2024* (publication des Nations Unies, 2024).

³³ Banque mondiale, *South Asia Development Update: April 2024 – Jobs for Resilience* (Washington, 2024).

B. Principales tendances de la dette extérieure : pays les moins avancés et petits États insulaires en développement

25. Selon les estimations, le produit intérieur brut des pays les moins avancés a connu une croissance de 4,4 % en 2023, contre 3,4 % en 2022, qui reste toutefois bien en deçà de l'objectif de croissance de 7 % fixé dans le Programme 2030. La volatilité des prix des produits de base a continué de peser sur les perspectives de croissance de 38 des 46 pays les moins avancés qui sont tributaires des produits de base³⁴. La soutenabilité de la dette extérieure de ce groupe de pays s'est considérablement détériorée en 2023, la dette extérieure totale augmentant de près de 5 %, pour s'établir à 577,6 milliards de dollars. Le service de la dette extérieure et le service de la dette publique ou garantie par l'État ont augmenté de plus de 50 % en raison de la flambée des coûts d'emprunt à l'étranger pour les États de catégorie « spéculative ». Dans le même temps, les exportations et les recettes publiques ont diminué d'environ 6 %. Les indicateurs de solvabilité extérieure se sont dégradés, le ratio du service de la dette extérieure aux exportations passant de 15,9 % en 2022 à 25,4 % en 2023, ce qui est beaucoup plus élevé que la moyenne de 15,3 % observée dans l'ensemble des pays en développement exception faite de la Chine. Le ratio de liquidité de ce groupe de pays a encore reculé, passant à 234,1 % en 2023.

26. Les petits États insulaires en développement³⁵ ont bénéficié d'une forte reprise des entrées touristiques en 2022, mais la croissance économique s'est ralentie, passant de 4,5 % à un taux estimé à 2,3 % en 2023. Les perspectives économiques de ce groupe de pays restent négatives en raison des effets de plus en plus marqués des changements climatiques et des fluctuations des prix du pétrole, qui ont une incidence à la fois sur les flux touristiques et sur les prix à la consommation³⁶. Comme dans le cas des pays les moins avancés, la soutenabilité de la dette extérieure de ce groupe s'est détériorée en 2023. Alors que la dette extérieure totale, la dette publique ou garantie par l'État, la dette privée non garantie et la dette à court terme ont connu une croissance modérée, le service de la dette extérieure a bondi de plus de 50 % et celui de la dette publique ou garantie par l'État de 33,4 %. En conséquence, le ratio du service de la dette extérieure aux exportations et le ratio du service de la dette publique ou garantie par l'État aux recettes publiques ont augmenté considérablement pour atteindre, respectivement, 20,3 % et 17,1 %. Bien que ces ratios soient inférieurs à ceux des pays les moins avancés, ils restent supérieurs à la moyenne observée dans l'ensemble des pays en développement exception faite de la Chine. En outre, ce groupe est plus vulnérable aux chocs financiers extérieurs que les pays les moins avancés en raison de son volant de liquidité plus faible, le ratio des réserves à la dette à court terme ayant diminué, pour s'établir à 133,1 % en 2023.

III. Échange de créances souveraines contre des programmes de développement

27. L'échange de créances souveraines contre des programmes de développement a pour finalité de permettre aux pays de dégager une marge de manœuvre budgétaire suffisante pour pouvoir mobiliser des ressources aux fins d'investir dans des initiatives ou des projets ciblés axés sur le développement. Les programmes de conversion de dettes en mesures en faveur de la nature récemment mis en œuvre ont permis d'allouer des montants de plus en plus importants au financement d'initiatives

³⁴ *World Economic Situation and Prospects 2024* (publication des Nations Unies, 2024).

³⁵ Classification analytique des petits États insulaires en développement, selon les statistiques de la CNUCED.

³⁶ *World Economic Situation and Prospects 2024* (publication des Nations Unies, 2024).

de protection de la nature prises dans les pays en développement, ce qui a éveillé l'intérêt pour le potentiel offert par cet instrument, qui pourrait être mis au service d'un éventail plus large d'innovations afin de mobiliser des ressources pour le développement dont ont tant besoin les secteurs sous-financés alignés sur les objectifs de développement durable. La présente section fait suite aux dispositions du paragraphe 44 de la résolution 78/137 de l'Assemblée générale.

28. Les pays en développement ont à leur disposition toute une gamme d'instruments pour financer leurs priorités et objectifs de développement. En général, les dons et les prêts concessionnels sans conditions sont les sources externes privilégiées pour le financement du développement. Les pays ayant un accès restreint aux marchés financiers et n'ayant pas, ou presque pas, la possibilité d'obtenir des prêts concessionnels ou des dons se tournent vers les mesures d'allègement de la dette, souvent limitées ou peu accessibles. Les pays qui ont accès aux marchés financiers peuvent en outre préférer ne pas recourir à cette option en raison des risques de dégradation de la note de crédit et d'atteinte à la réputation qui y sont associés.

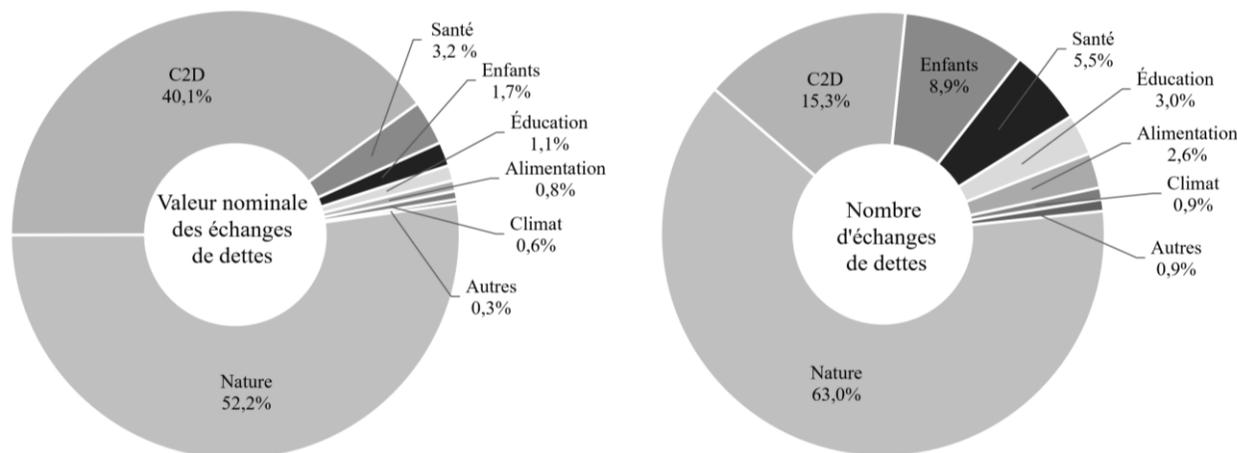
29. Les pays peuvent, de façon pragmatique, envisager de faire appel aux mécanismes d'échange de créances souveraines contre des programmes de développement (ci-après « échanges de dettes ») comme un instrument parmi d'autres dans un écosystème de financement plus vaste, en particulier lorsque des options plus favorables ne sont pas disponibles. Une telle réflexion doit être ancrée dans les priorités nationales et s'accompagner d'un portefeuille de projets en réserve. Ainsi, les échanges de dettes permettent généralement de libérer toute une série de flux financiers prévisibles qui sont mieux adaptés aux programmes sous-financés qu'une importante mise de départ.

30. Depuis 1987, des programmes d'échange de dettes sont mis en œuvre pour permettre aux pays de dégager une marge de manœuvre budgétaire dans différents domaines, comme l'éducation, la santé, le développement de l'enfant, l'alimentation, le climat, la nature et la réduction de la pauvreté³⁷.

31. Les données collectées par la CNUCED sur 235 programmes d'échange de dettes d'une valeur totale de 11,5 milliards de dollars donnent un aperçu de l'évolution des pratiques mises en œuvre dans ce domaine entre 1987 et 2023. De toutes les catégories examinées sur l'ensemble de la période, ce sont les dispositifs de conversion de dettes en mesures en faveur de la nature qui ont eu la valeur nominale globale la plus élevée (voir fig. III). De tels contrats d'échange ont été conclus par un certain nombre de pays, dont la Barbade en 2022 (150 millions de dollars), le Belize en 2021 (580 millions de dollars), l'Équateur en 2023 (1,6 milliard de dollars) et le Gabon, également en 2023 (500 millions de dollars) – ces contrats constituant tous des exceptions notables pour ce qui est de la valeur nominale moyenne des échanges de dettes. D'une manière générale, la valeur nominale des échanges de dettes a été relativement faible, puisqu'elle s'est établie en moyenne à 25 millions de dollars pour les conversions de dettes en mesures en faveur de la nature et à 35 millions de dollars pour les échanges de dette liés au climat. La valeur nominale des contrats d'échange liés à la santé s'est élevée en moyenne à 28 millions de dollars.

³⁷ Organisation de coopération et de développement économiques, *Lessons Learnt from Experience with Debt-for-Environment Swaps in Economies in Transition* (Paris, 2007).

Figure III
Répartition de la valeur nominale (partie de gauche) et du nombre (partie de droite) des échanges de créances contre des programmes de développement selon leur finalité (1987-2023)



Source : Base de données de la CNUCED sur les échanges de dette.

Note : « C2D » fait référence aux contrats d'échange bilatéraux axés sur le développement de la France (contrat de désendettement-développement)

32. Le degré de complexité d'un échange dépend du nombre de créanciers et d'intermédiaires en jeu, de sa conception sur le plan institutionnel et des conditions imposées aux parties contractantes. Les échanges bilatéraux sont les moins complexes et donnent lieu à un accord entre un créancier officiel et un débiteur souverain, qui peut être initié par l'une ou l'autre des parties et concerne généralement une dette non obligataire. Les échanges multipartites se situent à l'autre extrémité de l'échelle de complexité. Un tel dispositif peut inclure le rachat de la dette existante et l'émission de nouveaux instruments obligataires. Il peut comprendre des véhicules de titrisation et la création de fiducies ou de fonds de dotation chargés de superviser et de gérer les produits tirés de l'échange, et prévoir que des institutions distinctes soient chargées de suivre et d'évaluer les performances et les nombreuses clauses contractuelles. La complexité d'un échange de dettes a des conséquences importantes sur les coûts de transaction associés et la taille minimale requise pour générer des rendements financiers positifs ainsi que sur les conditions auxquelles est subordonné le dispositif. Dans le cas de certains échanges de dettes multipartites, la création de véhicules de titrisation et de fonds de dotation induit des considérations supplémentaires pour ce qui est des structures juridiques et de gouvernance qui sous-tendent la gestion, l'affectation et le suivi de l'utilisation des fonds réorientés vers des objectifs de développement, autant d'éléments qui peuvent avoir des implications systémiques pour la soutenabilité de la dette souveraine.

33. Entre 1987 et 2023, les échanges de dettes bilatéraux ont représenté 59 % du total des échanges enregistrés et 68 % de leur valeur nominale totale, leur valeur nominale moyenne s'établissant à 57 millions de dollars. La valeur nominale moyenne des échanges de dettes multipartites a avoisiné les 38 millions de dollars si l'on inclut les accords conclus par le Belize et l'Équateur, mais tombe à moins de 16 millions de dollars si l'on fait abstraction de ces pays.

34. Les variations considérables dans les modalités des échanges de dettes se traduisent par des différences tant dans les avantages qu'ils peuvent apporter en termes de ressources de développement dégagées que de l'ampleur de l'allègement de la dette. De tels dispositifs peuvent s'avérer viables pour les pays dont la marge de

manœuvre budgétaire est limitée et dont les niveaux d'endettement ne sont pas intrinsèquement insoutenables.

35. Si les échanges de dettes doivent, dans l'idéal, être assortis d'un certain degré d'amélioration des termes de crédit, ils ne sont pas suffisants pour constituer un mécanisme complet ou efficace de restructuration de la dette, principalement en raison de leur valeur nominale limitée et de leurs coûts de transaction élevés. Ces coûts s'expliquent par le caractère relativement nouveau de ces instruments pour de nombreux pays (ce qui se traduit par un niveau d'expertise limité en interne et la nécessité de faire appel à des conseillers internationaux), par leur taille (avec une valeur relativement faible), par la longueur des délais d'exécution liée aux consultations et à la coordination nécessaires, ainsi que par le suivi et l'évaluation ultérieurement requis pour s'assurer que les objectifs sont atteints. Une analyse préliminaire des récents échanges de dettes indique que les coûts de transaction (y compris ceux liés aux garanties, à l'émission et aux services de conseil internationaux associés à la structuration, à l'émission, au suivi et à l'évaluation, auxquels viennent s'ajouter les coûts des ressources humaines dans le pays) pourraient représenter 40 % ou plus des gains financiers générés³⁸.

36. Dans les échanges de dettes multipartites impliquant des détenteurs d'obligations, même en présence de garanties complètes, le taux applicable aux obligations bleues ou aux mécanismes de financement alternatifs devra être majoré d'une prime (de 250 points de base par exemple) supérieure aux taux de référence en vigueur aux États-Unis afin de tenir compte de ces coûts de transaction élevés. Cette option de financement pourrait donc se révéler irrationnelle pour les pays qui peuvent accéder aux marchés financiers mondiaux à des taux inférieurs à cette prime. Les échanges de dettes auraient constitué une option financièrement judicieuse pour une proportion relativement faible de pays en développement (environ 8 %) à la fin de 2023. Une réduction de la prime induite par le financement des coûts de transaction aurait permis d'augmenter sensiblement la part des pays en développement pour lesquels ces instruments auraient pu constituer une option financièrement rationnelle³⁹.

37. Les tenants d'un accroissement du nombre ou de la taille des échanges de dettes font valoir que les retombées plus importantes ou plus fréquentes qui découleraient pourraient, sous réserve d'améliorer la soutenabilité de la dette d'un pays, avoir une incidence positive sur le coût des emprunts conclus ultérieurement aux conditions de marché. Cela est particulièrement vrai lorsqu'un échange de dettes remplace un engagement financier coûteux ou opaque et qu'il peut être converti en monnaie locale. Le développement des échanges de dettes peut être se faire principalement en augmentant le nombre de pays participant à ces échanges, en multipliant les contrats d'échange conclus par les pays débiteurs à titre individuel et en accroissant la valeur nominale desdits échanges.

38. L'augmentation du nombre de pays pouvant participer à des échanges est toutefois subordonnée à la réduction des coûts de transaction associés. Il est probable que les pays qui prennent part à plusieurs programmes d'échange de dettes dans un laps de temps relativement court acquièrent une expérience et des capacités institutionnelles suffisantes pour faire baisser les coûts de transaction associés aux échanges ultérieurs. Toutefois, la complexité croissante des échanges de dettes, qui font intervenir un plus grand nombre d'intermédiaires, peut limiter les possibilités de réduire sensiblement les coûts de transaction.

³⁸ D'autres analyses tendent à montrer que certains de ces coûts sont inhérents à la gestion du passif.

³⁹ Calculs du secrétariat de la CNUCED d'après les données de Refinitiv.

39. L'architecture des échanges de dettes pouvant varier fortement, il est peu probable que ces instruments suscitent des réactions homogènes et prévisibles de la part des agences de notation. Un échange de dettes auquel toutes les parties participent volontairement et de manière proactive et qui entraîne une amélioration mesurable des termes de crédit pour le pays débiteur pourra recevoir l'approbation de ces agences et pourrait même conduire à un relèvement de la note de crédit souveraine. Toutefois, les échanges de dettes structurés de telle sorte à entraîner des pertes pour les créanciers existants ou à faire peser des risques et des conditions déraisonnables sur le pays débiteur pourraient se traduire par une dégradation des notes de crédit et compromettre la soutenabilité future de la dette.

40. Les retombées positives des échanges de dettes seront réduites à néant en cas de défaut, car, dans ce cas, le financement du développement ne se concrétisera pas et les tentatives ultérieures d'allègement et de restructuration de la dette gagneront en complexité. Les échanges de dettes peuvent également faire intervenir de nouveaux créanciers prioritaires (tels que les garants). Les obligations auxquelles est subordonnée l'exécution des accords d'échanges de dette peuvent également exposer le pays débiteur à des risques supplémentaires qui pourraient avoir des conséquences sur sa note de crédit et sur les coûts du service de la dette à long terme.

41. L'échange de dettes n'est pas la panacée. La finalisation de tels accords peut prendre plusieurs années et nécessite souvent que l'on s'entende sur des mécanismes de financement ou institutionnels spécifiques qui subordonnent l'utilisation et le contrôle des ressources à certaines conditions, ce qui augmente les coûts de transaction. Ces délais d'exécution relativement longs exposent également le pays débiteur à des risques supplémentaires liés à l'évolution des conditions financières et économiques nationales et mondiales.

42. En ce qui concerne l'augmentation de la taille de ces dispositifs, l'évaluation des avantages financiers des petits contrats d'échange de dettes conduit souvent à penser que des contrats de plus grande envergure pourraient avoir des retombées positives encore plus importantes sur la dette souveraine. Toutefois, l'exécution d'un contrat d'échange de dettes de grande ampleur pourrait attirer l'attention du marché et susciter des inquiétudes quant à l'échange de titres de dette avec décote ou à la situation de surendettement auxquels il pourrait être associé.

IV. Recommandations

43. Quoique l'échange de créances souveraines contre des programmes de développement offre aux pays en développement la possibilité de dégager une marge de manœuvre budgétaire et de consacrer des fonds à leurs priorités de développement, ce mécanisme ne constitue pas le principal instrument de restructuration de la dette et doit être considéré comme un instrument de financement du développement parmi d'autres. Ces échanges ne doivent être envisagés que lorsque des options plus favorables ne sont pas disponibles et dès lors qu'ils sont compatibles avec les priorités nationales de développement et concourent à leur réalisation.

44. Dans ce contexte, la communauté internationale pourrait envisager plusieurs mesures à l'appui du développement des échanges de dettes, et notamment :

a) D'aider les pays à désigner et à définir un portefeuille de projets et de programmes de développement en réserve nécessitant des financements, et ce, en collaboration avec les populations concernées. Bien qu'un tel processus soit chronophage et relativement coûteux, il s'agit là d'une première étape essentielle pour s'assurer que l'utilisation des produits grâce aux échanges de dettes ou à d'autres sources de financement garanti est bien alignée sur le programme de développement

du pays débiteur. Des programmes bien conçus ont plus de chances de produire de bons résultats en matière de développement. Toutefois, bon nombre de pays en développement ne disposent pas des capacités ou de l'expertise technique nécessaires pour mener à bien ce processus ;

b) De fournir une assistance technique aux pays qui envisagent de recourir aux échanges de dettes : la décision de faire appel à ce mécanisme repose sur un processus complexe et long qui peut être difficile de mener à bien, d'où l'utilité d'offrir une assistance technique (par exemple par les banques multilatérales de développement). Cette assistance pourrait porter, entre autres, sur la définition des projets et l'évaluation des coûts-avantages, les analyses de viabilité de la dette, l'appui aux négociations, la sensibilisation aux priorités nationales, la mise au point d'orientations, la gestion des risques et les mécanismes de suivi et d'évaluation ;

c) De partager des informations sur les échanges de dettes via une structure appropriée : l'assistance technique pourrait être coordonnée et gérée de manière efficace par le biais d'une plateforme facilitant le partage des connaissances entre les pays en développement et les parties prenantes, et ouvrant la voie à l'échange de données d'expérience et des meilleures pratiques ainsi que des enseignements retenus. Cette plateforme pourrait également héberger une base de données complète sur les modalités d'échange de dettes, ce qui permettrait de renforcer la transparence et la responsabilité ;

d) D'améliorer les termes du crédit offerts dans le cadre des échanges de dettes par les partenaires de développement : ceux-ci pourraient ainsi envisager un rehaussement du crédit pour les pays pour lesquels les échanges de dettes présentent un intérêt sur le plan financier, en assurant notamment le risque politique ou le risque de crédit, ou en proposant d'autres garanties. De telles améliorations sont de nature à atténuer les risques pour les créanciers, ce qui pourrait réduire les coûts et accroître la participation aux programmes d'échange de dettes. Ces mesures pourraient également conduire à une amélioration des conditions applicables aux nouveaux instruments de dette, comme des taux d'intérêt plus bas ou des échéances plus longues ;

e) De développer le volet allègement de la dette des programmes d'échange de dettes, afin de permettre aux pays de disposer d'une plus grande marge de manœuvre budgétaire en faveur des priorités de développement, et d'augmenter ainsi plus facilement le financement d'initiatives de développement ciblées.

45. Les échanges de dettes ne doivent pas être utilisés pour détourner l'attention de la nécessité de s'attaquer d'urgence aux problèmes d'endettement qui compromettent la réalisation des programmes de développement de nombreux pays. Peu de progrès ont été réalisés dans ce sens depuis le précédent rapport, dans lequel il était demandé de prendre des mesures immédiates et d'entreprendre des réformes de l'architecture financière mondiale⁴⁰.

46. En ce qui concerne les mesures immédiates, comme indiqué au paragraphe 2 ci-dessus, la moitié des pays du Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance qui sont admissibles au Cadre commun pour le traitement de la dette au-delà de l'Initiative de suspension du service de la dette présentent un risque élevé de surendettement ou sont déjà surendettés. Il est urgent de s'attaquer aux problèmes d'endettement de ces pays et, à cette fin, de combler les lacunes du Cadre commun, notamment en améliorant le rythme d'action et en fournissant une méthodologie claire aux fins de déterminer la comparabilité du traitement.

⁴⁰ Voir [A/78/229](#).

47. Il convient d'apporter les améliorations suivantes au Cadre commun : premièrement, le service de la dette devrait être automatiquement suspendu pendant les négociations, de façon à alléger les contraintes de liquidité, à éviter l'accumulation d'arriérés et à inciter les parties à trouver une solution rapidement ; deuxièmement, le processus devrait être plus prévisible et le calendrier plus fiable ; troisièmement, l'accès au Cadre commun devrait être étendu à l'ensemble des pays à revenu intermédiaire qui sont au bord du surendettement, voire surendettés ; quatrièmement, il faudrait clarifier les moyens de déterminer la comparabilité du traitement et les outils concrets à mettre en place pour stimuler ou renforcer la participation des créanciers privés au Cadre commun. Compte tenu des enseignements tirés des initiatives-cadres précédentes, ces outils pourraient concerner les échanges de dettes permettant d'allonger les échéances et d'abaisser les taux d'intérêt, les rachats de dette, l'amélioration des termes de crédit (par exemple des garanties financières ou des nantissements), la persuasion, les incitations fiscales et réglementaires, et les mesures législatives.

48. Une deuxième mesure immédiate et nécessaire consiste à réduire et à suspendre temporairement les majorations appliquées par le FMI pour les pays surendettés ou présentant un risque élevé de surendettement.

49. En ce qui concerne les réformes de l'architecture mondiale de la dette, les priorités sont les suivantes :

a) Mettre en place un cadre multilatéral d'assainissement de la dette souveraine : seul un tel cadre permettrait de s'attaquer à tous les aspects du surendettement extérieur des États et d'apporter une solution efficace, efficiente et équitable pour gérer les crises de la dette compte tenu des besoins de développement des pays en développement ;

b) Adopter une nouvelle approche de l'analyse de la soutenabilité de la dette qui serait centrée sur la réalisation des objectifs de développement durable et tendrait à considérer la position de la balance des paiements comme la principale contrainte économique limitant la croissance et le développement de la plupart des pays en développement ;

c) Renforcer la transparence et la gestion de la dette pour évaluer correctement la soutenabilité des dettes et pour garantir leur restructuration efficace. La portée insuffisante des données sur la dette contractée ou garantie par l'État demeure un problème. Élargir cette portée de façon à inclure l'ensemble des dettes des États et des administrations locales, des dettes extrabudgétaires, des dettes des entreprises publiques, des passifs éventuels et des dettes garanties par nantissement permettrait d'augmenter la transparence ;

d) Augmenter les financements à des conditions favorables concédés par les banques de développement multilatérales et régionales, moyennant l'application des recommandations issues de l'évaluation des cadres d'adéquation des fonds propres du Groupe des 20, la capitalisation par les actionnaires et la réorientation des droits de tirage spéciaux. Le renforcement de la capacité de prêt de ces institutions est essentiel à la réalisation des objectifs de développement durable et devrait être complété par un nouveau critère d'éligibilité allant au-delà du revenu, tel que l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle.

Annexe

Dettes extérieures des économies en développement

(En milliards de dollars des États-Unis)

	Moyenne 2009-2023	2020	2021	2022	2023a
Ensemble des économies en développement^b					
Encours total de la dette extérieure ^c	8 271,77	10 515,42	11 294,86	11 061,57	11 442,68
Dette extérieure à long terme	5 760,67	7 654,13	7 856,40	7 686,46	8 035,70
Dette extérieure publique ou garantie par l'État/dette extérieure à long terme	49,4 %	50,3 %	51,0 %	51,6 %	51,4 %
Dette extérieure privée non garantie/dette extérieure à long terme	50,6 %	49,7 %	49,0 %	48,4 %	48,6 %
Dette extérieure à court terme	2 282,89	2 610,48	2 988,93	2 964,10	2 993,76
Total du service de la dette extérieure	979,72	1 257,55	1 396,27	1 538,92	1 413,90
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État	256,10	326,00	367,34	365,15	398,49
Indicateurs relatifs à la dette (en pourcentage)^d					
Total de la dette extérieure/PIB	27,5	33,0	29,8	27,4	27,6
Total de la dette extérieure/exportations ^e	99,0	133,9	109,1	91,9	99,3
Total du service de la dette/exportations ^e	11,7	16,3	13,7	12,9	12,3
Réserves/dette extérieure à court terme	324,7	294,1	264,2	251,9	258,4
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État/recettes publiques	3,7	4,8	4,4	4,2	4,3
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État/exportations ^e	4,0	5,4	4,6	4,0	4,6
Ensemble des économies en développement, à l'exception de la Chine^b					
Encours total de la dette extérieure ^c	6 595,09	8 189,18	8 592,62	8 672,82	8 902,38
Dette extérieure à long terme	5 097,33	6 574,20	6 651,05	6 611,09	6 815,13
Dette extérieure publique ou garantie par l'État/dette extérieure à long terme	50,9 %	52,6 %	53,1 %	52,9 %	52,6 %
Dette extérieure privée non garantie/dette extérieure à long terme	49,1 %	47,4 %	46,9 %	47,1 %	47,4 %
Dette extérieure à court terme	1 287,64	1 374,25	1 542,71	1 698,91	1 723,83
Total du service de la dette extérieure	803,56	983,15	1 058,97	1 110,87	1 214,67
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État	228,73	292,19	316,98	292,29	341,48
Indicateurs relatifs à la dette (en pourcentage)^d					
Total de la dette extérieure/PIB	36,8	48,3	43,2	39,1	38,0
Total de la dette extérieure/exportations ^e	114,4	160,6	126,8	104,6	111,3
Total du service de la dette/exportations ^e	14,0	19,7	15,9	13,5	15,3
Réserves/dette extérieure à court terme	296,3	315,8	291,6	244,3	257,3
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État/recettes publiques	6,6	9,9	8,9	7,2	7,6
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État/exportations ^e	6,1	8,8	7,3	5,6	6,7

	Moyenne 2009-2023	2020	2021	2022	2023a
Afrique subsaharienne					
Encours total de la dette extérieure ^c	598,99	789,10	829,88	847,16	861,15
Dette extérieure à long terme	474,40	643,72	653,93	659,07	677,77
Dette extérieure publique ou garantie par l'État/dette extérieure à long terme	69,3 %	72,5 %	73,3 %	73,7 %	73,9 %
Dette extérieure privée non garantie/dette extérieure à long terme	30,7 %	27,5 %	26,7 %	26,3 %	26,1 %
Dette extérieure à court terme	92,61	103,90	106,26	118,95	112,69
Total du service de la dette extérieure	55,80	73,16	85,46	86,43	101,84
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État	28,99	38,53	44,03	45,17	53,99
Indicateurs relatifs à la dette (en pourcentage)^d					
Total de la dette extérieure/PIB	34,0	46,1	43,1	41,2	43,1
Total de la dette extérieure/exportations ^e	145,0	235,0	186,6	162,5	174,8
Total du service de la dette/exportations ^e	13,5	21,8	19,2	16,6	20,7
Réserves/dette extérieure à court terme	200,5	173,1	193,2	160,8	171,2
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État/recettes publiques	9,7	14,9	13,9	12,8	16,1
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État/exportations ^e	7,3	11,8	10,2	8,9	11,3
Amérique latine et Caraïbes					
Encours total de la dette extérieure ^c	2 096,97	2 492,09	2 588,54	2 636,77	2 701,52
Dette extérieure à long terme	1 733,57	2 079,04	2 103,66	2 130,44	2 175,61
Dette extérieure publique ou garantie par l'État/dette extérieure à long terme	50,2 %	52,6 %	53,0 %	52,4 %	51,9 %
Dette extérieure privée non garantie/dette extérieure à long terme	49,8 %	47,4 %	47,0 %	47,6 %	48,1 %
Dette extérieure à court terme	308,70	328,38	354,98	372,56	393,13
Total du service de la dette extérieure	279,98	339,81	382,90	355,26	400,70
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État	98,41	112,89	122,38	98,31	120,56
Indicateurs relatifs à la dette (en pourcentage)^d					
Total de la dette extérieure/PIB	36,0	51,8	43,0	38,6	35,1
Total de la dette extérieure/exportations ^e	160,5	214,7	153,5	130,9	132,4
Total du service de la dette/exportations ^e	21,8	31,6	24,2	18,0	20,1
Réserves/dette extérieure à court terme	296,6	342,0	308,0	266,7	262,9
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État/recettes publiques	6,4	9,6	8,7	5,7	6,5
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État/exportations ^e	8,9	11,6	9,5	6,3	7,8
Europe et Asie centrale					
Encours total de la dette extérieure ^c	628,37	694,97	711,55	744,27	793,29
Dette extérieure à long terme	491,27	559,68	556,25	549,11	581,48
Dette extérieure publique ou garantie par l'État/dette extérieure à long terme	35,9 %	39,8 %	41,1 %	42,0 %	42,2 %

	Moyenne 2009-2023	2020	2021	2022	2023a
Dette extérieure privée non garantie/dette extérieure à long terme	64,1 %	60,2 %	58,9 %	58,0 %	57,8 %
Dette extérieure à court terme	129,19	129,89	139,73	180,34	197,47
Total du service de la dette extérieure	111,93	129,23	117,97	129,68	130,70
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État	20,41	26,33	29,91	29,55	33,69
Indicateurs relatifs à la dette (en pourcentage)^d					
Total de la dette extérieure/PIB	50,6	64,1	57,3	52,6	46,9
Total de la dette extérieure/exportations ^e	170,2	221,7	165,4	136,3	145,9
Total du service de la dette/exportations ^e	30,6	41,2	27,4	23,7	24,0
Réserves/dette extérieure à court terme	140,1	141,2	137,6	122,9	118,6
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État/recettes publiques	5,8	9,1	9,4	8,0	7,4
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État/exportations ^e	5,4	8,4	7,0	5,2	6,1
Asie de l'Est et Pacifique					
Encours total de la dette extérieure ^c	3 249,40	4 383,76	4 817,23	4 486,84	4 703,85
Dette extérieure à long terme	1 756,02	2 627,76	2 740,37	2 565,82	2 764,61
Dette extérieure publique ou garantie par l'État/dette extérieure à long terme	36,1 %	34,0 %	35,5 %	36,6 %	37,9 %
Dette extérieure privée non garantie/dette extérieure à long terme	63,9 %	66,0 %	64,5 %	63,4 %	62,1 %
Dette extérieure à court terme	1 421,14	1 704,54	1 983,89	1 842,85	1 854,40
Total du service de la dette extérieure	350,33	470,23	584,12	709,37	473,58
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État	60,89	83,39	105,91	123,73	99,65
Indicateurs relatifs à la dette (en pourcentage)^d					
Total de la dette extérieure/PIB	21,9	24,6	22,7	20,7	21,7
Total de la dette extérieure/exportations ^e	75,3	98,5	85,2	73,3	81,2
Total du service de la dette/exportations ^e	7,9	10,6	10,3	11,6	8,2
Réserves/dette extérieure à court terme	320,8	262,5	232,8	232,8	235,8
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État/recettes publiques	1,7	2,0	2,0	2,4	1,9
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État/exportations ^e	1,7	2,3	2,3	2,5	2,1
Asie de l'Est et Pacifique, à l'exclusion de la Chine					
Encours total de la dette extérieure ^c	1 573,53	2 057,53	2 114,98	2 098,09	2 175,62
Dette extérieure à long terme	1 094,21	1 547,83	1 535,02	1 490,46	1 567,01
Dette extérieure publique ou garantie par l'État/dette extérieure à long terme	35,0 %	32,4 %	32,3 %	31,9 %	30,6 %
Dette extérieure privée non garantie/dette extérieure à long terme	65,0 %	67,6 %	67,7 %	68,1 %	69,4 %
Dette extérieure à court terme	425,66	468,31	537,67	577,66	581,15
Total du service de la dette extérieure	174,18	195,82	246,81	281,32	274,35

	<i>Moyenne 2009-2023</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023a</i>
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État	33,51	49,58	55,55	50,87	42,65
Indicateurs relatifs à la dette (en pourcentage)^d					
Total de la dette extérieure/PIB	55,3	65,8	61,9	57,2	58,2
Total de la dette extérieure/exportations ^e	91,1	119,4	100,8	87,3	94,3
Total du service de la dette/exportations ^e	10,0	11,4	11,8	11,7	11,9
Réserves/dette extérieure à court terme	207,4	238,6	221,4	170,2	184,6
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État/recettes publiques	8,8	12,3	12,4	10,3	8,3
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État/exportations ^e	3,9	5,6	5,3	4,2	3,6
Asie du Sud					
Encours total de la dette extérieure ^c	672,49	831,14	912,68	919,06	942,99
Dette extérieure à long terme	533,82	680,03	719,17	712,08	732,68
Dette extérieure publique ou garantie par l'État/dette extérieure à long terme	56,4 %	56,9 %	58,0 %	58,8 %	59,1 %
Dette extérieure privée non garantie/dette extérieure à long terme	43,6 %	43,1 %	42,0 %	41,2 %	40,9 %
Dette extérieure à court terme	116,46	131,39	151,76	166,28	169,25
Total du service de la dette extérieure	68,15	96,83	73,27	91,83	105,53
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État	26,76	40,96	34,02	37,82	56,57
Indicateurs relatifs à la dette (en pourcentage)^d					
Total de la dette extérieure/PIB	21,8	23,8	22,5	20,9	20,9
Total de la dette extérieure/exportations ^e	110,9	141,7	117,4	101,8	106,1
Total du service de la dette/exportations ^e	11,2	16,5	9,4	10,2	11,9
Réserves/dette extérieure à court terme	417,8	518,5	477,2	376,2	403,6
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État/recettes publiques	4,6	7,1	4,5	4,9	6,0
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État/exportations ^e	4,2	7,0	4,4	4,2	6,4
Moyen-Orient et Afrique du Nord					
Encours total de la dette extérieure ^c	1 025,56	1 324,36	1 434,98	1 427,46	1 439,88
Dette extérieure à long terme	771,60	1 063,90	1 083,03	1 069,93	1 103,54
Dette extérieure publique ou garantie par l'État/dette extérieure à long terme	69,5 %	73,8 %	73,3 %	72,3 %	70,3 %
Dette extérieure privée non garantie/dette extérieure à long terme	30,5 %	26,2 %	26,7 %	27,7 %	29,7 %
Dette extérieure à court terme	214,80	212,38	252,31	283,13	266,82
Total du service de la dette extérieure	113,53	148,29	152,55	166,36	201,55
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État	20,64	23,90	31,09	30,57	34,03
Indicateurs relatifs à la dette (en pourcentage)^d					
Total de la dette extérieure/PIB	33,7	48,8	44,6	36,9	38,4
Total de la dette extérieure/exportations ^e	79,1	139,6	109,4	76,3	83,8
Total du service de la dette/exportations ^e	8,7	15,7	11,7	9,0	11,8

	Moyenne 2009-2023	2020	2021	2022	2023a
Réserves/dette extérieure à court terme	550,2	518,0	447,8	416,8	470,9
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État/recettes publiques	6,9	9,9	10,4	8,0	8,2
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État/exportations ^e	5,9	9,7	9,1	6,2	7,4
Pays les moins avancés					
Encours total de la dette extérieure ^c	367,03	502,27	544,40	552,56	577,56
Dette extérieure à long terme	312,54	436,56	451,55	458,93	482,34
Dette extérieure publique ou garantie par l'État/dette extérieure à long terme	75,8 %	74,3 %	74,2 %	74,4 %	75,4 %
Dette extérieure privée non garantie/dette extérieure à long terme	24,2 %	25,7 %	25,8 %	25,6 %	24,6 %
Dette extérieure à court terme	34,76	42,92	51,05	52,05	53,21
Total du service de la dette extérieure	27,29	29,40	44,63	47,71	72,33
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État	17,19	19,33	25,97	24,61	37,96
Indicateurs relatifs à la dette (en pourcentage)^d					
Total de la dette extérieure/PIB	34,8	43,4	43,2	39,0	39,6
Total de la dette extérieure/exportations ^e	165,5	247,1	219,3	181,3	201,2
Total du service de la dette/exportations ^e	12,0	14,6	18,2	15,9	25,4
Réserves/dette extérieure à court terme	365,6	366,3	307,8	257,3	234,1
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État/recettes publiques	10,5	12,2	14,7	12,2	20,0
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État/exportations ^e	7,7	9,6	10,6	8,2	13,2
Petits États insulaires en développement^f					
Encours total de la dette extérieure ^c	50,82	59,77	67,08	70,08	73,17
Dette extérieure à long terme	36,34	43,48	46,63	48,42	49,67
Dette extérieure publique ou garantie par l'État/dette extérieure à long terme	58,0 %	59,4 %	59,0 %	57,9 %	58,5 %
Dette extérieure privée non garantie/dette extérieure à long terme	42,0 %	40,6 %	41,0 %	42,1 %	41,5 %
Dette extérieure à court terme	11,76	13,41	15,86	17,41	18,33
Total du service de la dette extérieure	6,67	7,88	6,63	5,92	9,14
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État	1,99	2,23	2,24	2,33	3,10
Indicateurs relatifs à la dette (en pourcentage)^d					
Total de la dette extérieure/PIB	65,9	85,7	85,8	77,7	77,0
Total de la dette extérieure/exportations ^e	146,2	274,0	202,8	148,9	161,5
Total du service de la dette/PIB	8,7	11,3	8,5	6,6	9,6
Total du service de la dette/exportations ^e	19,5	36,5	20,2	12,6	20,3
Réserves/dette extérieure à court terme	200,7	182,3	174,1	152,4	133,1
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État/recettes publiques	15,1	17,1	15,3	14,2	17,1

	Moyenne 2009-2023	2020	2021	2022	2023 ^a
Service de la dette extérieure publique ou garantie par l'État/exportations ^e	9,9	15,9	11,4	8,6	11,9

Source : Calculs du secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) d'après des données de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international (FMI) et de sources nationales.

Abréviation : PIB = produit intérieur brut.

^a Les chiffres pour 2023 sont des estimations du secrétariat de la CNUCED.

^b Les pays en développement sont définis conformément aux classifications des pays utilisées pour les statistiques de la CNUCED.

^c L'encours total de la dette extérieure recouvre la dette extérieure à long terme, la dette extérieure à court terme et l'utilisation des crédits du FMI.

^d Les séries de données utilisées pour les calculs de ratios ont été ajustées en fonction des données disponibles.

^e Exportations de biens et de services.

^f Classification analytique des petits États insulaires en développement, selon les statistiques de la CNUCED (2023).

Abréviation : PIB = produit intérieur brut.